

fédération, et que les Révérendes Dames de la Miséricorde administrent avec tant de générosité, de sagesse et de dévouement, sous la direction médicale de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Nous croyons devoir ne pas oublier les Révérendes Dames Grises, qui, elles aussi, ont fondé le Dispensaire de St Joseph, dont les bienfaits se répandent sur les pauvres des faubourgs St Joseph, St Antoine et Ste Anne.

Il n'y a pas de doute que Sa Grandeur Monseigneur Edouard Charles Fabre, Evêque de Montréal, marchant sur les traces de son illustre prédécesseur, comme il l'a promis (\*), s'efforcera de protéger notre Ecole contre les empiètements de toute institution étrangère à son Diocèse.

Cet encouragement dont notre Ecole a été gratifié, cette faveur publique dont elle a joui, nous espérons qu'ils nous sont acquis pour l'avenir. Appuyée sur les mêmes Communautés religieuses, possédant les mêmes avantages, composée des mêmes Professeurs, qui tous n'ont qu'une chose à cœur : le bien public et l'honneur de l'*Alma Mater*, et qui, comprenant le progrès, ont admis dans leur sein de nouveaux Professeurs, dont ils augmenteront encore le nombre cette année, notre Institution envisage l'avenir avec confiance, de même qu'elle contemple un passé sans tache. Aussi, espérons-nous que, dans les circonstances pénibles et difficiles que nous traversons, le Clergé verra toujours en notre Institution une œuvre nationale qu'il faut soutenir ; que le public continuera

---

(\*) *Extrait du Mandement d'entrée de Monseigneur Edouard Charles Fabre, Evêque de Montréal, en date du 19 Septembre 1876 :*

“ Enfin ce qui ranime notre confiance et notre courage, c'est le doux espoir de conserver encore longtemps avec nous le Père bien-aimé, l'illustre et Saint Evêque qui a formé ce Diocèse, afin de profiter de ses lumières et de sa longue expérience. Car Nous voulons, N. T. C. F., autant que nos forces Nous le permettront, marcher sur les traces de nos deux Illustres Prédécesseurs. ”—Page 5, ligne 29 et suivantes.